



Du mieux, mais c'est pas encore ça...

Comme annoncé, les élus Cgt au Comité d'Établissement Cherbourgeois ont réclamé que la direction organise, dans les plus brefs délais, une réunion sur le sujet des intempéries de ces derniers jours.

La direction en a accepté le principe et c'est ainsi que nous nous sommes rencontrés, avec les autres organisations syndicales, **le vendredi 15 mars à 8H30.**

Cette réunion a été pour nous l'occasion de faire le point sur la manière avec laquelle la direction locale a traité cet évènement climatique, certes d'une intensité historique, mais prévisible, donc anticipable...

Il est clair pour tout le monde, même pour le DRH, que DCNS n'a pas brillé par son sang froid ! Chaque décision prise depuis lundi allant dans le mauvais sens et mettant parfois les personnels dans des situations dangereuses.

La cerise sur le gâteau étant, sans conteste, le flash-rapido demandant aux personnels lundi à 16H00 en pleine tempête de neige, d'aller déplacer leur véhicule. Tout ça parce qu'il y avait des tôles de toit qui se détachaient à Roquebert ! C'est très significatif de l'état d'esprit qui règne dans les couloirs de la direction locale.

On nous demande de rouler à 30km/h, de traverser dans les clous, de marcher sur les bandes vertes, de porter des casquettes et des lunettes, etc. Par contre, il faut prendre le risque de se faire décapiter pour sauver les voitures et prendre le risque d'affronter le blizzard si ça peut faire économiser des sous à DCNS !

- Que dire du fait que bon nombre de personnels n'ont pas été avertis de la fermeture du site et se sont présentés à la porte mercredi avant 10H00 ?
- Que dire de la consigne d'évacuation du site au moment même où la préfecture déclare l'alerte rouge ? Alors que dans ce cas, il faut rester sur place et de ne surtout pas prendre la route !
- Que dire du paiement de la journée aux seuls personnels qui ont mis un pied dans l'établissement mardi ? Quel encouragement à prendre des risques les prochaines fois !
- Que dire du fait que DCNS fait encore figure d'exception au regard des industriels du coin (Areva, Edf, etc.) auxquels la direction aime tant nous comparer dès qu'il s'agit de nous porter des mauvais coups ?

La liste des critiques que nous pourrions formuler est tellement longue...

En ce qui concerne la Cgt, nous avons réclamé le paiement par DCNS de toutes les absences dues aux intempéries !

TRAITEMENT INTEMPÉRIES !

DCNS en a largement les moyens, mais nous pensons également qu'elle doit participer à l'effort de solidarité général. **Bon nombre des personnels qui ne sont pas allés au travail ont passé leur journée à aider les autres autour de chez eux, il est normal que DCNS participe à cet effort !**

Nous avons ensuite porté notre intervention sur deux volets :

- 1) Les mesures à prendre sur la globalité de l'évènement** (lundi 11, mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14 mars !)
- 2) La mise en place d'un dispositif connu de tous et négocié.** L'objectif étant que les personnels ne se mettent pas en danger par méconnaissance des règles applicable. Parfois, les conditions météorologiques n'aident pas à prendre les bonnes décisions au bon moment et il serait souhaitable que nous connaissions tous les mesures générales applicables.

Sur ces deux thèmes nous avons été écoutés, et partiellement entendu... Les mesures prises par la direction locale, elles sont celles-ci :

Lundi 11 mars	Prise en compte par DCNS du temps non-travaillé pour les personnels qui sont venus partiellement.
Mardi 12 mars	Paie de la journée pour tous les personnels
Mercredi 13 mars	Prise en compte par DCNS du temps non-travaillé pour les personnels qui sont venus partiellement.
Jeudi 14 mars	Examen au cas par cas des cas pour les personnels absents tout ou partie de la journée
De manière générale	Examen des cas difficiles de personnels n'ayant pu venir sur les trois jours ou d'avantage. Possibilité pour les personnels d'utiliser les « heures excédentaires » (code TIEMPO 198) pour les heures non-travaillées.

Concernant un dispositif « intempéries », la direction a accepté le principe d'une négociation rapide sur le sujet.

Reste que pour certains personnels, la situation va être compliquée puisqu'ils sont restés bloqués chez eux, parfois plus de trois jours, et ce, souvent dans des conditions difficiles (pas d'électricité, pas d'eau, pas de téléphone, etc.).

La direction envisage un traitement au cas par cas, il faut donc que tous ces personnels se manifestent auprès de leur hiérarchie pour une prise en compte rapide. **N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des militants et élus Cgt afin que nous puissions intervenir si nécessaire !**

Pour la Cgt, ces mesures sont clairement insuffisantes. Comme nous l'avons déjà écrit, DCNS a les moyens financiers pour faire mieux et une fois de plus, elle n'assume pas son rôle social et humain.

Cherbourg, le 15 mars 2013.